

Cir-2021-041
Ain Najm le 16/11/2020

Objectif : Engagement dans les cours - Lycée

Chers parents,

Malgré le fait que l'enseignement est mené à distance, nous tenons à garantir une qualité d'apprentissage à vos enfants, raison pour laquelle les enseignants se donnent jusqu'au bout pour préparer leurs séquences d'une façon technologisée et inédite.

Certes, l'ère actuelle impose aux enseignants de revoir leur méthodologie de travail pour s'adapter aux besoins des élèves, mais ceci n'exclue pas la responsabilité de ces derniers. Aussi, tenons-nous à leur rappeler les points suivants :

1. Les travaux exigés (devoirs) par les enseignants sont obligatoires et doivent être remis à temps.
2. Le sérieux, la participation et l'implication dans tous les cours est une nécessité.
3. La ponctualité aux cours est de rigueur.
4. La présence aux séances d'orientation et d'accompagnement n'est pas facultative.
5. Toute absence non justifiée à l'avance par un mail à n'importe quelle séance, réunion ou évaluation ne sera pas tolérée.

De ce fait, toute infraction aux règles susmentionnées sera sanctionnée par **une exclusion des cours pour trois jours**. De plus, le service d'orientation de l'établissement (SOI) ne présentera plus les dossiers universitaires des élèves du lycée (2de, 1è et 1le) et ne rédigera pas des lettres de recommandation favorables à leur égard. Les élèves auront ainsi, à présenter leurs dossiers par leurs propres moyens.

Concernant les évaluations

Les élèves sont tenus de préparer leurs évaluations dans l'intégrité et sans envisager la tricherie comme moyen de réussite.

Au moment des évaluations les élèves sont invités à :

- ✓ Etre à temps
- ✓ Activer la caméra de l'ordinateur.
- ✓ Présenter leur travail et faire « submit » avant la fin de la séance. Au pire des cas, si l'élève n'est pas parvenu à poster son devoir à temps, il pourra toujours l'envoyer par mail ou via whatsapp au professeur dans un délai de deux minutes en attendant que le problème soit réglé. Au bout de ces deux minutes, l'élève ne pourra plus présenter son examen et sera même sanctionné par un zéro.

Nous comptons sur la présence vigilante des parents auprès de leurs enfants pour qu'ils puissent s'engager sérieusement dans leur parcours scolaire.

Merci de votre collaboration.

La direction